



# LE PERCE- La vie ne s'apprend pas en prison MURAILLE



N°19 -  
Février 2007

SNPES-PJJ/FSU : 54 rue de l'arbre sec 75001 Paris - tél. : 01.42.60.11.49 - fax. : 01.40.20.91.62

**Le Perce-muraille, ou Casse-pierre est une plante qui pousse sur les murs,  
les fragilise et finit par provoquer leur éboulement ... !**

EDITO :

## CASSE DE LA PJJ AU PROFIT DES EPM !

10 hébergements fermés en 18 mois !

Certains sont annoncés Nantes (44), Ris-Orangis (91), Argenteuil (95), Lorient ou Vannes (56), et d'autres sont dans le collimateur de l'AC.

30 à 40 % de réduction du budget de fonctionnement pour les services d'insertion en Ile de France.

Le budget CNASEA pour 2007 équivalent de ce qui avait été consommé en 2005 soit 40 % de moins par rapport au nombre de mois stagiaires prévus pour 2006 !

Sous prétexte de ratios, de pourcentages, de méthodes dites "des indices", "d'indicateurs environnementaux", de la complémentarité du secteur public et associatif habilité, de critères prenant en compte uniquement l'activité pénale en milieu ouvert et en hébergement, l'administration donne la priorité exclusive à la prise en charge des mineurs délinquants aujourd'hui dénommés « population cible des mineurs poursuivables » (sic). Tous ces calculs pour permettre la fermeture des structures éducatives qui ne rentrent pas dans « le cadre » et redéployer les personnels.

Tout cela pour trouver les 90 millions d'euros pour construire les EPM et poursuivre le programme CEF.

Voici cette politique de destruction progressive et d'appauvrissement des solutions éducatives.

## Journées d'action anti-EPM 22 et 24 Mars 2007

**Le SNPES-PJJ/FSU a décidé de deux journées d'action à l'occasion de l'ouverture annoncée des premiers EPM.**

Ces journées d'action s'inscrivent dans notre campagne contre l'enfermement des mineurs. Nous devons en faire un rendez-vous de mobilisation pour résister à l'ensemble des mesures répressives qui s'appliquent à la PJJ.

Le premier objectif est d'organiser des débats pour faire connaître nos analyses et nos positions sur les EPM, sur le sort réservé aux jeunes en difficulté pour lesquels on fait le choix de créer de nouvelles prisons et de façon générale sur toutes les attaques portées contre la justice des mineurs. Le deuxième objectif est d'obtenir une fenêtre médiatique afin de populariser nos actions.

### LE JEUDI 22 MARS :

Organisation avec nos partenaires (FSU, SM, LDH, CGT, SUD Santé-sociaux, Collectifs de défense des liber-

tés, contre les lois sécuritaires, de travailleurs sociaux, les partis politiques qui soutiennent nos positions...) de conférences-débats en fin de journée dans tous les départements avec invitation de la presse locale.

### LE SAMEDI 24 MARS :

Organisation d'une action sur chaque site d'implantation : Quiévrechain (59), Chauconin (77), Porcheville (78), Orvault (44), Meyzieu (69), Lavour (81), Marseille (13).

Cette action peut revêtir un caractère ludique (invitation d'orchestre, fanfares...) et/ou spectaculaire (démontage symbolique des premiers murs...), nous laissons libre cours à votre imagination !

Nous comptons sur votre détermination et votre volontarisme pour réussir ces actions et en faire des moments forts dans notre campagne contre l'enfermement.

« *Lutter avec le pessimisme de l'intelligence et l'optimisme de la volonté* ». (Antonio GRAMSCI)

## Ce que l'on ne dira jamais dans les rapports officiels (Témoignage d'une éducatrice)

**Vendredi 22 décembre 2006 j'accompagne un jeune garçon (AB) sur le lieu de son placement : le CEF de Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe dans l'Orne.**

L'accueil se fait sur le parking entre deux grillages. Deux « éducateurs » s'adressent à AB, lui demandent de transférer son sac de ma voiture dans une autre et disent « on y va ». Un troisième « éducateur », en fait chef de service arrive sur le parking, dit bonjour à AB, lui dit qu'il part avec les deux premiers et « à ce soir 17h tu commences par une séance de Karaté » et AB part en voiture avec les deux « éducateurs ».

AB a été interpellé le mardi précédent, déféré le jeudi, il a passé la nuit du jeudi au vendredi dans un foyer d'accueil d'urgence où je suis allée le chercher ce vendredi. Lors du trajet, il est extrêmement inquiet et triste et après nous être trouvés face à deux lignes de grillage voilà l'accueil qui est fait à cet adolescent de 15 et demi qui n'a pas fugué du foyer où il a passé la nuit.

Le chef de service veut bien m'offrir un café avant que je reprenne la route. C'est dans ces conditions que se déroule un court échange.

(suite p.2)

Mon premier questionnement est : où est il parti ? Réponse : en dégageant (ça doit être pour parler djeuns).

Comme je ne comprends pas, on m'explique : le dégageant qui peut durer jusqu'à 24 ou 48H sert à atténuer le choc thermique ( ? ) (il ne faisait pas trop froid ce jour là...) entre ce que AB a vécu depuis trois jours et l'intérieur... Je

parle de choc émotionnel lié aux conditions de l'accueil mais il semble que ces mots ne soient pas connus dans cette enclave pseudo-éducative de l'Orne, comme le mot triste appliqué à un adolescent. Lors de cette période de dégageant les affaires de l'ado sont fouillées. Le sac d'AB a été fouillé dans un champ.

AB a fugué au bout d'une se-

maine (ce n'est qu'une semaine encore après que le CEF m'a contacté). Le jeune m'a dit avoir beaucoup regardé la télévision, avoir eu très peu d'activité (une seule séquence de mécanique) et il décrit des relations de provocation physiques de la part des adultes.

***C'était mon premier contact avec un Centre Fermé, on peut dire que je n'ai pas été déçu.***

## LE CEF NOUVEAU EST ARRIVE !!!

**Voilà, le CEF du Maine et Loire est ouvert ! Situé à 16 km de Cholet et 45 d'Angers, au centre d'un parc de 24 hectares, il doit accueillir 12 jeunes garçons de 13 à 15 ans encadrés par une équipe pluri-professionnelle de 27 personnes avec comme support associatif le secours catholique.**

Et oui, selon notre directeur départemental, il faut savoir sortir de nos vieux clichés idéologiques, de nos valeurs étriquées et s'ouvrir au partenariat. L'éducatif doit être partout, Jésus aussi selon le journal local qui commentait la création du CEF. L'inspecteur d'académie en perd son latin lorsqu'on lui demande de mettre à disposition un professeur pour le secours catholique !

Enfin, le 17 novembre une porte ouverte est organisée pour nous faire découvrir ce « bébé » départemental. Pour ne pas passer pour des gens obtus et ringards nous allons donc visiter le CEF. En remontant l'allée bordée d'arbres

menant au château de la GAUTRECHE notre cœur s'affole, l'angoisse nous gagne, nous remontons le temps car nous revenons en mémoire le souvenir de lieux semblables : « Saint Biez » « la Chapelle saint-Mesmin », la « ferme Champagne », « la Buisnière »... pour une innovation, c'est une innovation !!!

Les locaux sont superbes, un magnifique corps de ferme du 19ème siècle entoure une cour centrale. La visite se fait par groupes, encadrés par les éducateurs (contractuels et diplômés) l'institutrice et autres personnels. Dans chaque chambre chacun y va de son commentaire, « ils vont être bien là ! », « c'est chaleureux ! », « les couleurs sont sympas ! » d'autres plus pragmatiques : « les murs sont solides », « les prises seront vite arrachées », « les caméras, elles sont où ? ». Dehors les clôtures sont bien présentes, la configuration est optimale mais oppressante. L'espace activités sportives ou professionnelles est prévu et tout est

concentré autour du bâtiment.

La modernité est partout, les chambres sont fermées par des clefs électroniques, les fenêtres commandées par la chambre de contrôle ; la nuit est assurée par une agence de sécurité doublée par un éducateur : terminés les problèmes de remplacements, encore un mélange des genres mais il faut être à la page !

Le CEF nouveau a un goût de bouchon, il nous laisse un goût amer avec cette débauche d'argent et de personnels. La vitrine est belle alors que nous vivons, dans ce département au rythme de la LOLF : pressés par les chiffres, l'activité... Nous repartons tristement par la même allée en laissant derrière nous un espace qui sera bientôt le théâtre de tensions, de violences, de souffrances comme génère ce genre d'établissement, mais ne dit on pas : « les voix du Seigneur sont impénétrables » ou bien « l'histoire est un éternel recommencement ». A suivre !

Retrouvez les numéros précédents du **Perce-Muraille** sur notre site Internet (page Dossier) : [snpespjj-fsu.org](http://snpespjj-fsu.org)

.../...

## REUNION PUBLIQUE SUR L'OUVERTURE D'UN CEF A HAM

**Nous pensons que tout a été fait par la Direction Départementale (DD) et la Direction Régionale (DR), en concertation avec la Mairie de Ham, pour que les opposants à ce projet dans la Somme n'en soient pas avertis ou ne puissent se mobiliser et y venir en nombre.**

Il faut reconnaître que le refus est porté par plusieurs associations et syndicats (SNPES-PJJ-FSU CGT-PJJ, FSU, LDH, SUD Éducation, FCPE, SUD Collectivités territoriales, Collectif des travailleurs sociaux). De plus, leur présence lors de la rencontre publique à Ailly/Somme quelques mois en arrière avait permis de réorienter les débats trop centrés sur la peur du « jeune délinquant-dangereux », vers la vraie nature enfermante de ces structures et l'argent massivement investie pour cela. Ils avaient été soutenus massivement par les nombreux habitants, venus à près de 400.

Déjà le 7/12/2006 lors du dernier CTPR, Monsieur Daumas (DR) et Monsieur Durand-Drouhin (DD) n'ont pas transmis cette information, alors que nous avons fait inscrire la question du CEF à l'ordre du jour.

Enfin, nous avons eu connaissance de cette réunion publique le samedi précédent par un élu municipal de l'opposition, qui lui-même n'en aurait été informé que le vendredi lors du conseil municipal. Pourtant tout semble laisser penser que cette réunion a été préparée de longue date.

La salle est assez vaste et au final une vingtaine d'habitants est là, ainsi que plusieurs intervenants rassemblés devant le public dont le DR, DD, procureur, commandant de gendarmerie, etc...

Le Maire de Ham commence en rappelant que la communauté de communes du Hamois est volontaire pour l'ouverture d'un CEF sur son territoire d'ailleurs elle était volontaire lors de l'appel d'offre pour la construction d'une maison

d'arrêt qui a au final été construite à Bapaume.

Le DR précise que « 80000 jeunes passent par an devant le JE au pénal. Ce sont pour la plupart des jeunes exclus, les plus pauvres, et pour lesquels l'environnement familial et humain n'a pas produit ce qui devait être. Pour 80% d'entre eux, les savoirs éducatifs des éducateurs de milieu ouvert sont suffisants. Ces jeunes ne passent plus devant le Juge. Par contre ces savoirs ne sont pas suffisants pour les 20% restants... ».

Ce qu'il faut comprendre, c'est que les équipes de milieu ouvert travaillent avec les primo-délinquants et que les foyers PJJ n'existent pas.

Ce discours est complété par celui du responsable de l'association Yves Lefebvre (YLF) qui parle « d'une nécessité de prendre en charge les mineurs délinquants et pas seulement les mineurs en danger. Pour lui à part la mise en détention, il n'existe rien. S'ils vont en foyer, ils mettent en danger les autres.... ». Celui-ci nous refait le coup du « j'ai déjà visité un CEF dans le 76 et j'ai rencontré un jeune de 14 ans qui avait à son actif 360 garde-à-vue, devons-nous le laisser continuer ? »

Ce qu'il faut comprendre, c'est que la PJJ n'existe pas, qu'il n'y a pas de foyer PJJ à Amiens, que l'association Yves Lefebvre(YLF) est super bonne... et les CEF aussi car il n'y a qu'eux qui travaillent.

Ensuite, nous assistons à une présentation sur vidéo-projecteur des travaux avec comme commentaires du responsable de la société MODULO : « si l'éducateur se place à cet endroit du bâtiment, il a une vue sur tout le site. Rien ne peut lui échapper » ou encore « si un jeune passe cet barrière, euh... il est toujours dans le site hein... il lui reste encore cette barrière et cette barrière à franchir avant d'être dehors. » OUF !

« Les professionnels représentons 27 ETP (pour 13 jeunes) et le recrutement local a toute sa

place ». OUAH le sourire de Monsieur le Maire « En plus ! C'était pas prévu mais si en plus il y a de l'emploi à la clé... »

Ce qu'il faut comprendre : une école d'éducateur va rapidement ouvrir à Ham pour former des habitants.

Ensuite, Madame Le Procureur nous explique qu'il y a depuis plusieurs années un risque de perdre le TGI de Péronne qui serait intégré à celui d'Amiens. Aussi, l'ouverture du CEF permettrait peut-être la création d'une antenne du Tribunal pour Enfants sur Péronne et donc la survie du TGI.

Enfin, Monsieur le Commandant de Gendarmerie parle de l'augmentation probable de l'activité due aux passages à l'acte, tout aussi probable, des mineurs et donc de possibles renforts à la brigade.

Cette phrase fait penser à une réplique de Monsieur le Maire lors de notre toute première confrontation « il vaut mieux que ces jeunes soient violents à l'intérieur du CEF que dehors » oubliant de préciser au passage que le cadre provoque aussi cette violence. Des cobayes les jeunes ?

Voilà pour le « débat » qui a été ponctué d'interventions, les nôtres, celles d'un conseiller municipal opposé à ce projet et d'un enseignant : « pour les jeunes et leur éducation, il est préférable d'ouvrir enfin une bibliothèque à Ham qu'une prison ».

Tout cela se dit sans que DR ou DD ne pipent mot...

- Monsieur Daumas répond à nos arguments soutenant que la grande majorité des professionnels est contre ces structures « oui, mais ce ne sont pas les personnels même regroupés en syndicats qui font les lois ». Courte vue de la démocratie et du débat démocratique et participatif.

- Monsieur BOITEL, maire d'Eppeville et divers gauche : ..... rien, pas un mot durant tout ce temps.